



CONTROLEUR DU STATIONNEMENT (H/F)

Positionnement

Au sein de la Direction de la Mobilité, vous êtes placé sous l'autorité du Chef d'équipe des contrôleurs du stationnement.

La Direction de la Mobilité fait partie de la Direction Générale Adjointe Aménagement et Développement Durables.

Missions principales

- Vous intervenez sur les (ou une des) cinq villes (Chaville, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray).
- Vous contrôlez le paiement du stationnement payant sur voirie et relevez les absences et insuffisances de paiement.
- Vous émettez, si nécessaire, un forfait de post-stationnement (FPS) à l'aide du terminal personnel mis à votre disposition.
- Vous veillez au bon respect de la délibération tarifaire votée par GPSO et des arrêtés réglementant le stationnement payant sur voirie émis par les villes.
- Vous traitez des dossiers de Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO).
- Vous faites remonter l'information au chef d'équipe en cas de constat de dysfonctionnement des horodateurs et autres modes de paiement.
- Vous rendez compte de votre activité à votre responsable.

Missions secondaires

- Vous rapportez et alertez la voie hiérarchique et autres partenaires internes et externes (Police nationale, communes...) en cas de détection d'accident, d'anomalie sur la voie publique ou tout autre événement dont vous auriez été témoin.

Contraintes spécifiques au poste/conditions d'exercice

Horaires avec amplitude variable (y compris certains week-ends et jours fériés)

Continuité du service public assurée par la coordination des congés avec les autres agents du service

Travail à l'extérieur en toute saison et quelles que soient les conditions climatiques

Port d'Equipements de Protection Individuelle obligatoire

Agrément délivré par le Procureur de la République

Assermentation délivrée par le Tribunal d'Instance

Aptitudes et Compétences

Capacités d'expression orale

Sens du service public, diplomatie, sang-froid, esprit d'équipe

Goût du contact avec le public

Ponctualité, réactivité et rigueur

Maîtrise de l'outil bureautique et logiciels métiers

Permis B obligatoire

Profil

Cadres d'emplois des Adjoints techniques territoriaux

Pour tout renseignement complémentaire : M. Frédéric BEAUME (DGA RH) – 01.46.29.44.14

**Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser
(merci de préciser le titre du poste),**

par courrier postal à :

Monsieur le Président de l'Établissement public territorial

Direction Générale Adjointe Ressources Humaines

9, Route de Vaugirard

CS 90008

92197 MEUDON CEDEX